



Bienvenue sur la région du Lion d'Angers

Vous venez d'emménager sur l'une des 9 communes de la région du Lion d'Angers et vous ne connaissez pas encore tous les services proposés ? Conteneurs, collecte, facturation, etc. Voici tout ce qu'il faut savoir sur la gestion de vos déchets.

Les 3RD'Anjou, en bref...

Les 3RD'Anjou (**Syndicat pour la Réduction, le Réemploi et le Recyclage de Déchets en Anjou**) est une collectivité publique chargée de collecter et valoriser les déchets sur les 52 communes de son territoire, comptant plus de 121 000 habitants. Il est géré par 30 délégués élus, issus de vos conseils municipaux. 40 collaborateurs sont répartis sur 3 pôles, à Tiercé (siège du syndicat), à Beaulieu-sur-Layon et au Louroux-Béconnais.

Un usager bien équipé

POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES

Les 3RD'Anjou mettent à votre disposition :



Un bac gris à puce pour vos ordures ménagères. La puce sert à calculer le nombre de présentations de votre bac et donc le montant de votre redevance incitative. Vous avez le choix parmi 4 volumes : 80 L, 140 L, 240 L, et 360 L. Votre facturation tiendra compte du volume du bac choisi. Si la composition de votre foyer évolue, le changement de votre bac sera gratuit sur simple demande de votre part dans la limite d'un échange/an. Par mesure d'hygiène, ne jetez pas vos ordures ménagères en vrac dans le bac mais dans des sacs bien fermés.

OU



Des points d'apport volontaire pour certains secteurs du Lion d'Angers. Votre badge ou votre carte service déchets (la même qui donne accès aux déchèteries) est nécessaire pour accéder aux points d'apport volontaire d'ordures ménagères. Chaque ouverture du tambour de 60 L sera facturée en prestation annexe sur votre redevance.



Retrouvez les emplacements des colonnes et le formulaire de demande de carte sur notre site internet : www.3rdanjou.fr

DEMANDEZ VOTRE COMPOSTEUR !



Nous vous proposons la mise à disposition d'un composteur individuel de 300 L contre une participation unique de 20€.

70 kg de biodéchets par habitant et par an peuvent être valorisés en pratiquant le compostage.



Pour obtenir votre composteur individuel et le guide du compostage, contactez les 3RD'Anjou.

OÙ TRIER LES EMBALLAGES ?

Votre commune est équipée d'une ou plusieurs colonnes d'apport volontaire aériennes, enterrées et semi-enterrées pour y déposer en vrac tous vos emballages. Il n'est pas nécessaire de rincer les emballages triés, il suffit de bien les vider, sans les imbriquer.



OÙ TRIER LE PAPIER ?

Votre commune est équipée d'une ou plusieurs colonnes d'apport volontaire aériennes, enterrées ou semi-enterrées pour y déposer tous vos papiers. (journaux, magazines, prospectus, lettres, enveloppes, livres, catalogues, cahiers ou encore annuaires).



OÙ TRIER LE VERRE ?

Votre commune est équipée d'une ou plusieurs colonnes d'apport volontaire aériennes, enterrées ou semi-enterrées pour y déposer vos bouteilles, bocaux, flacons et pots en verre (sans bouchons, ni couvercles).



Un doute sur le tri ? Reportez-vous à votre Mémo Tri ou au guide interactif du tri sur notre site internet : www.3rdanjou.fr



L'organisation de la collecte

Le camion de collecte du prestataire passe tous les 15 jours pour le ramassage de votre bac ordures ménagères.

Le système informatique embarqué enregistre chaque levée grâce à la puce électronique installée sur votre bac.

Un doute sur votre jour de collecte ? Reportez-vous à votre calendrier de collecte ou sur notre site internet : www.3rdanjou.fr

ADOPTONS LES BONS GESTES

Sortez votre bac la veille du jour de collecte, couvercle fermé. La collecte est susceptible d'avoir lieu entre 4h et 21h.



Attention :

Les sacs en dehors des bacs et les bacs débordants ne seront pas collectés.



Les déchèteries du secteur

La région du Lion d'Angers dispose d'une déchèterie :



Déchèterie



Demandez votre carte nominative pour accéder à la déchèterie du Lion d'Angers et à toutes celles du territoire. Retrouvez toutes les déchèteries sur notre site internet.

Venez retirer votre carte service déchets directement dans nos bureaux ou demandez-là sur notre site internet www.3rdanjou.fr

Comment est composée ma redevance incitative ?

Plus vous triez vos déchets, plus vous réduisez vos ordures ménagères, plus vous réduisez votre facture et plus la planète vous en sera reconnaissante ! Vous recevrez 2 factures par an à semestre échu. (en septembre et en février)

Un forfait en fonction du volume du bac ordures ménagères

qui intègre 13 levées de votre bac ordures ménagères* et 18 passages en déchèterie*.



Le relevé de la consommation réelle du service

au-delà des 13 levées incluses par an et 18 passages en déchèterie (Sur la facture du 2nd semestre)



Le relevé des prestations annexes, sur le semestre écoulé

(mise à disposition d'un composteur, accès supplémentaires en déchèterie, perte et détérioration de la carte, etc.)

* au prorata de votre date d'arrivée pour votre 1ère facture.

MA GRILLE DE FACTURATION 2022

Pour plus de simplicité, profitez du prélèvement automatique en deux fois sans frais, réglez votre facture chez un buraliste agréé ou utilisez le paiement en ligne sur notre site internet : www.3rdanjou.fr

	Forfait pour 1 an (intègre 13 levées)	Levées au-delà du forfait (>12 levées du conteneur ordures ménagères par an)
Votre bac de 80 L	131 €	4,50 €
Votre bac de 140 L	159 €	5 €
Votre bac de 240 L	188 €	7,50 €
Votre bac de 360 L	277 €	14 €
Carte service déchets	18 accès compris en déchèterie*	5€ par passage si supérieur à 18 par an*

* au prorata de votre date d'arrivée pour votre 1ère facture.

	Forfait pour 40 dépôts	Dépôts au-delà du forfait
Point d'Apport Volontaire	115€	2,50 €

Pour en savoir plus, contactez nos services

Par téléphone : 02 41 59 61 73
Sur Internet : www.3rdanjou.fr

3RD'Anjou

103 rue Charles Darwin 49125 TIERCÉ
Du lundi au jeudi : 8h45-12h00 / 13h30-17h00
Le vendredi : 8h45-12h00 / 13h30-16h30

